

COMMUNE DE BERNEX

PV N° 01

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 2 juin 2020

Séance d'installation du Conseil municipal, tenue à 20 h à la salle du Conseil municipal

Présent-e-s : Mmes et MM. André Baud, Karl-Anton Baumann, Véronique Berndt, Benoît Charbonnet, Ariane Chassot, Mirella De Fusco Fehlmann, Eliane Demierre, Florian Dumalle, Catherine Dupasquier, Aude Echard, Aurélie Friedli, Luc Gioria, Marie-Laure Graf, Natacha Jacquemoud, Michel Jaggi, Pierre Jordi, Julie Honegger, Sandra Marconi, Christine Nouvelle Damond, Mathias Rentsch, Lionel-Pierre Rossini, Ivan Sierro, Stéphane Vuille, Guillaume Zufferey.

Excusé : M. Patrick Moynat

Assistent également à la séance :

Mme Guylaine Antille	:	Maire
M. Cyril Huguenin	:	Conseiller administratif
M. Gilbert Vonlanthen	:	Conseiller administratif
M. François Stocco	:	Secrétaire général
Mme Isabelle Sermondade	:	Assistante du Conseil municipal
Mme Pierrine Saini	:	Procès-verbaliste

Ordre du jour :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2020, validant les élections des Conseillers municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux (entre les mains du doyen d'âge)
3. Élection du bureau du Conseil municipal (immédiatement après son élection, la Présidente reçoit la prestation de serment du doyen d'âge)
4. Nomination des membres aux diverses commissions
5. Informations

En préambule, M. Cyril Huguenin adresse quelques mots à l'assemblée :

*« Monsieur le Président,
Madame le Maire,
Monsieur le Conseiller administratif,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux élus,*

Avant d'ouvrir formellement cette séance du Conseil municipal, le Conseil administratif souhaite vous apporter quelques éléments sur les événements du printemps 2020.

L'ampleur inédite et le caractère soudain de cette crise ont fortement impacté l'ensemble des échelons de notre système politique comme ils ont impacté notre économie, notre vie sociale et plus largement notre manière de vivre.

Dès lors, au niveau communal, il a été nécessaire pour le Conseil administratif de prendre des mesures exceptionnelles que nous souhaitons porter à votre connaissance. Sans doute que nous aurions dû accentuer cette communication envers les élus. Si des manquements ont été ressentis, je souhaite ici faire amende honorable et vous redire combien le Conseil administratif a su pouvoir compter sur l'ensemble de ses élus dans ces moments difficiles.

Les mesures exceptionnelles du Conseil administratif ont été les suivantes :

- *Premièrement, la mise sur pied d'une cellule de crise au sein de la Mairie dès le 13 mars 2020 et la tenue d'une séance extraordinaire du Conseil administratif le lundi 16 mars 2020 ;*
- *Ensuite, le suivi a été fait de manière hebdomadaire par le Conseil administratif dans sa séance ordinaire des mercredis matin ;*
- *Les décisions opérationnelles – fonctionnement de la Mairie, mise sur pied d'un service minimum, annulation des manifestations, mesures pour la gestion du personnel, mise sur pied du plan de solidarité – ont également été prises par le Conseil administratif avec le soutien de l'administration communale ;*
- *Des communiqués publics pour expliquer ces décisions ont régulièrement été publiés, notamment sur les réseaux sociaux, avec des étapes qui furent calquées sur les dates retenues par les autorités fédérales ;*
- *La suspension de l'activité politique conformément aux décisions prises par les autorités fédérales et cantonales ;*
- *Toutefois, la prise de décision par le Conseil administratif – selon l'article 48 let. m de la loi sur l'administration des communes (LAC) pour "les mesures provisionnelles dont l'urgence est commandée par les intérêts de la commune" – sur deux objets spécifiques avec un caractère d'urgence :*
 - *La première a été la validation d'un crédit d'étude pour les aménagements intérieurs de la crèche de Saint-Mathieu, motivée par la nécessité de respecter les délais de mise en œuvre de cette infrastructure indispensable pour laquelle un bail a été validé par Conseil municipal précédent.*
 - *Deuxièmement, la validation d'un crédit pour l'implantation d'un point de récupération de déchets aux abords du cimetière, pour que ces travaux soient réalisés simultanément à la réfection du cimetière et n'entraînent pas de coûts supplémentaires.*

Ces deux décisions seront soumises au Conseil municipal pour délibération. Toutefois, et cela vous a été communiqué par échange électronique, les comptes seront validés par le Canton selon la décision de celui-ci.

- *Les étapes pour le retour à une situation plus classique ou plus normale ont également été décidées et suivies par le Conseil administratif lors de ses séances hebdomadaires. Aujourd'hui, l'administration municipale délivre l'ensemble des prestations habituelles et selon les horaires ordinaires. Le personnel est à son poste, certains poursuivent le télétravail pour une partie de leur temps.*

Des collaborateurs et des membres de leur famille ont été malades, mais aujourd'hui, la situation est redevenue normale.

Après ces informations officielles du Conseil administratif, je vous informe qu'en raison du caractère non public de la séance, celle-ci est transmise en direct via le site Internet communal et que la caméra fonctionne en permanence avec 360°. Je vous invite à limiter les bruits parasites et en cas de prise de parole, à parler suffisamment fort et distinctement.

Laissez-moi vous dire, en guise de conclusion, que cette période particulière a aussi été l'occasion de montrer la solidarité, la solidité et la qualité de réaction de l'administration communale de Bernex. Sous la houlette du Secrétaire général, M. François Stocco, les collaboratrices et collaborateurs de la commune ont largement contribué à maintenir le cap durant ces plus de cinquante jours.

Il y a plus de 2500 ans, sous l'ombre de l'Acropole, nos pères donnèrent naissance à un nouveau système politique conçu dans la liberté et pour la liberté, et tourné tout entier vers la thèse selon laquelle nous sommes tous égaux. Ils auraient certainement été surpris d'apprendre qu'aujourd'hui non seulement leurs arrières petites-filles ont le droit de vote et d'élection, mais aussi que la démocratie s'est largement implantée partout autour de la planète, que l'humanité a fait le voyage vers la Lune et qu'elle a largement réduit la malnutrition et les épisodes guerriers. Malgré ces avancées majeures, ou peut-être grâce à elles, le système de démocratie, qui met largement au cœur le peuple, perdure. Les événements de cette année ont valeur de test pour notre démocratie et pour notre système dans son ensemble. Nous sommes sans doute dans une phase de transition que les historiens de demain étudieront comme une phase de changements profonds. Puissent cette métamorphose et ces changements renforcer notre démocratie, la rendre plus solidaire et moins destructrice d'écosystèmes. Je vous remercie de votre attention. »

Applaudissements

À son tour, Mme Christine Nouvelle Damond, adresse ces quelques mots à l'assemblée :

« Lors de mon premier Conseil municipal en tant que Présidente, j'ai parlé de dialogue, de respect et de démocratie.

C'était sans compter que cette année, nous étions en fin de législature. Des dialogues inexistant, le jeu des oui comme des non et des non contre des oui, des malentendus qui deviennent des sous-entendus.

C'était sans compter sur une année électorale. La campagne fleurit, y compris au niveau du langage. Des élus heureux, des non-élus déçus et des élus qui se retirent.

C'était sans compter une pandémie. Douze mois de présidence qui en sont devenus neuf. Neuf séances de Conseil municipal qui se sont réduites à six. Une communication stoppée, un travail politique arrêté, des manifestations et des rencontres annulées. Enfin, un voyage du Conseil préparé avec application et plaisir, non réalisé.

Quelques déconvenues et frustrations, mais quelle expérience !

J'ai bénéficié du soutien de mes collègues de parti, y compris de certains autres.

J'ai eu la sensation d'avoir fait le job, même si certains ont laissé croire que j'étais une simple animatrice. J'ai appris le règlement du fonctionnement du Conseil municipal avec ses nombreuses subtilités.

J'ai apprécié les rencontres avec des communiens reconnaissants. J'ai reçu beaucoup de sourires. J'ai goûté aux moments de partage et au plaisir de représentation.

Enfin, j'ai été fière, pour la Bernésienne d'origine que je suis, d'avoir été la première citoyenne de ma commune et je n'oublierai jamais l'immense honneur de lire le pacte lors de notre fête nationale. Merci, M. Cyril Huguenin.

Un grand merci également à Mme Isabelle Sermondade et à M. François Stocco, toujours présents, pour leur aide précieuse, encouragements ou petits SMS de rappel.

Mes remerciements aussi aux membres du Bureau.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et suis heureuse de continuer dans une nouvelle législature afin d'œuvrer dans le dialogue, le respect et la démocratie. »

Applaudissements.

Mme Novelle Damond reçoit un bouquet de fleurs au nom de son groupe politique.

En sa qualité de doyen d'âge, M. Pierre Jordi préside le début de la séance, dans l'attente de la constitution du nouveau bureau du Conseil municipal.

Le Président souhaite la bienvenue à tous. Il salue la présence de Mme Guylaine Antille, Maire, de MM. Cyril Huguenin et Gilbert Vonlanthen, Conseillers administratifs, ainsi que de M. François Stocco, Secrétaire général, de Mme Isabelle Sermondade, Secrétaire chargée du Conseil municipal, et de Mme Pierrine Saini, procès-verbaliste. Il salue également la présence des Conseillères et Conseillers municipaux. Il excuse l'absence de M. Patrick Moynat, nouvel élu.

Le Président annonce que M. Karl-Anton Baumann, en tant que benjamin du Conseil municipal, tiendra lieu de secrétaire lors de cette séance d'installation. Il l'invite à venir prendre place à ses côtés.

Le Président rappelle que cette séance est tenue à huis clos en raison du COVID-19 et qu'une webcam permettra à la séance d'être retransmise en direct sur le site de la commune de Bernex. Tout le monde sera donc filmé en permanence durant cette séance.

Le Président procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'État du 9 avril 2020, validant les élections des Conseillers municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020

M. Baumann donne lecture de l'arrêté suivant :

Vu les articles 46, alinéas 1, 53, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012 ;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 ;

vu l'arrêté du Conseil d'État du 18 mars 2020 constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'avis officielle des 20 et 30 mars 2020 ;

attendu qu'aucun recours n'est parvenu à la chambre constitutionnelle de la Cour de justice dans le délai légal,

ARRÊTÉ :

L'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020, est validée.

Le Président donne lecture de ces quelques mots, comme il est de coutume de le faire :

« Tout d'abord, je tiens à féliciter les nouvelles Conseillères et les nouveaux Conseillers municipaux pour leurs élections. Je leur souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans leurs nouvelles fonctions. Mes remerciements vont également envers les Conseillères et les Conseillers municipaux sortants.

Je souhaite pour la législature 2020-2025 des débats ouverts et constructifs. Essayons tous ensemble de faire face d'une manière consensuelle aux futurs enjeux qui nous attendent et essayons de tout donner, de notre mieux, afin d'éviter les débats opaques.

Bonne législature à toutes et à tous ! »

2. Prestation de serment des Conseillers municipaux (entre les mains du doyen d'âge)

Le Président informe des acceptations des mandats « Viennent ensuite ».

En date du 27 avril 2020, pour faire suite aux élections de Mme Guylaine Antille, de M. Cyril Huguenin-Bergenat et de M. Gilbert Vonlanthen à l'exécutif de la Commune, Mme Aude Echard, M. Luc Gioria et M. Patrick Moynat acceptent les fonctions de Conseillère municipale et de Conseillers municipaux.

Mme Aude Echard, pour le groupe PLR, en remplacement de M. Gilbert Vonlanthen ;

M. Luc Gioria, pour le groupe PDC, en remplacement de M. Cyril Huguenin ;

M. Patrick Moynat, pour le groupe VERSO, en remplacement de Mme Guylaine Antille.

En date du 27 avril 2020, pour faire suite au renoncement de siéger de M. Philippe Mercier au Conseil municipal, Mme Catherine Dupasquier, pour le groupe PLR, accepte la fonction de Conseillère municipale.

En date du 18 mai 2020, pour faire suite au renoncement de siéger de Mme Katia Pahud au Conseil municipal, M. Ivan Sierro, pour le groupe PLR, accepte la fonction de Conseiller municipal.

Le Président invite ensuite l'assemblée à se lever, puis donne lecture de la formule du serment définie par l'article 8 de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984 : « *Je jure (ou je promets solennellement) d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge, de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer.* ».

À la lecture de son nom, chaque Conseillère ou Conseiller répond par « *Je le jure* » ou « *Je le promets* ».

Délibération :

- Conformément à la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984
- Conformément à l'article 2 du règlement du Conseil municipal

Il est procédé à l'assermentation des Conseillères municipales et Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge, Monsieur Pierre JORDI, lors de la séance du 2 juin 2020

Monsieur André BAUD
Monsieur Karl-Anton BAUMANN
Madame Véronique BERNDT
Monsieur Benoît CHARBONNET
Madame Ariane CHASSOT
Madame Mirella DE FUSCO FEHLMANN
Madame Eliane DEMIERRE
Monsieur Florian DUMALLE
Madame Catherine DUPASQUIER
Madame Aude ECHARD
Madame Aurélie FRIEDLI
Monsieur Luc GIORIA
Madame Marie-Laure GRAF
Madame Julie HONEGGER

Madame Natacha JACQUEMOUD
Monsieur Michel JAGGI
Madame Sandra MARCONI
Madame Christine NOVELLE DAMOND
Monsieur Mathias RENTSCH
Monsieur Lionel-Pierre ROSSINI
Monsieur Ivan SIERRO
Monsieur Stéphane VUILLE
Monsieur Guillaume ZUFFEREY

Suite à la constitution du bureau du Conseil municipal, Monsieur Pierre JORDI a prêté serment entre les mains de Monsieur Karl-Anton BAUMANN, nouveau Président.

3. Élection du bureau du Conseil municipal (immédiatement après son élection, la Présidente reçoit la prestation de serment du doyen d'âge)

En préambule, le Président donne lecture de l'article 5 du règlement du Conseil municipal, intitulé « Élection du Bureau » :

«¹ Dans sa séance d'installation, puis chaque année lors de la dernière séance ordinaire avant le 1^{er} juin, le Conseil municipal élit les membres de son Bureau, choisis parmi les Conseillers municipaux.

Il nomme au moins :

- un Président,
- un Vice-Président,
- un Secrétaire
- un Vice-Secrétaire
- un ou plusieurs Conseiller municipal permettant à chaque groupe politique d'être représenté par un membre au sein du Bureau.

² Le Président de l'assemblée porte le titre de "Président du Conseil municipal". Le Président peut à sa demande, bénéficier de l'assistance d'un secrétaire de l'Administration communale désigné par le Conseil administratif.

³ Chaque groupe a le droit d'être représenté au Bureau. »

Pour procéder à cette élection, le Président désigne deux scrutateurs en les personnes de Mme Marie-Laure Graf et de M. Lionel-Pierre Rossini.

M. Sierro, pour le groupe PLR, propose M. Karl-Anton Baumann à la Présidence.

Le Président rappelle que pour ce vote à bulletin secret, seul le nom du candidat doit être mentionné, sans aucun commentaire ou autre décoration, sans quoi le bulletin deviendrait nul.

- M. Karl-Anton Baumann est élu Président du Bureau par 22 voix pour, 1 abstention et 1 bulletin non valable (24 votants).

Applaudissements

Le Doyen d'âge cède sa place au nouveau Président, M. Karl-Anton Baumann, et remercie l'assemblée de son attention.

Applaudissements

Commune de Bernex

Le Président remercie M. Jordi d'avoir présidé ce début de séance avec merveille.

Le Président invite l'assemblée à se lever afin que M. Jordi puisse prêter serment. Il donne lecture de la formule à laquelle M. Jordi prête serment entre ses mains.

Applaudissements

Le Président poursuit l'élection du Bureau.

Mme Marconi, pour le groupe Verts Socialistes, propose M. Guillaume Zufferey à la Vice-Présidence.

- M. Guillaume Zufferey est élu Vice-Président du Bureau par 20 voix pour et 4 abstentions (24 votants).

Applaudissements

M. Gioria, pour le groupe PDC, propose M. Michel Jaggi au poste de Secrétaire.

- M. Michel Jaggi est élu Secrétaire du Bureau par 20 voix pour et 4 abstentions (24 votants).

Applaudissements

M. Rossini, pour le groupe UDC, se propose lui-même au poste de Vice-Secrétaire.

M. Gioria remplace M. Rossini au poste de scrutateur pour ce vote.

- M. Lionel-Pierre Rossini est élu Vice-Secrétaire du Bureau par 18 voix pour et 6 abstentions (24 votants).

Applaudissements

Pour la période s'étendant du 2 juin 2020 au 31 mai 2021, le Conseil municipal a donc constitué son bureau comme suit :

Délibération :

- Vu l'article 9 de la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984
- Vu les articles 5 et suivants du règlement du Conseil municipal

Le Conseil municipal, pour la période s'étendant du 2 juin 2020 au 31 mai 2021, constitue son bureau comme suit :

PRESIDENT

BAUMANN Karl-Anton, PLR

Par 22 voix pour, 1 abstention et 1 bulletin non valable (24 votants)

VICE-PRESIDENT

ZUFFEREY Guillaume, VERSO

Par 20 voix pour et 4 abstentions (24 votants)

SECRETAIRE

JAGGI Michel, PDC

Par 20 voix pour et 4 abstentions (24 votants)

VICE-SECRETAIRE

ROSSINI Lionel-Pierre, UDC

Par 18 voix pour et 6 abstentions (24 votants)

4. Nomination des membres aux diverses commissions

Intitulé des commissions permanentes :

Le Président donne lecture de l'intitulé des sept commissions, soit :

- « Culture et espaces publics » (CEP)
- « Durabilité et Sports » (DS)
- « Économie et Sécurité » (ES)
- « Finances et Administration » (FA)
- « Grand Projet et Aménagement » (GPA)
- « Transports et Infrastructures » (TI)
- « Sociale et Vie associative » (SVA)

Le Président ouvre la discussion sur ces intitulés.

Mme Demierre annonce que le groupe Verts Socialistes souhaite proposer une modification dans le titre de la commission actuellement intitulée « Transports et Infrastructures », pour le changer en « Mobilité et Infrastructures ».

M. Jaggi demande si cette modification de titre implique beaucoup de changements, de paperasse et de frais.

Mme Antille répond par la négative.

Le Président lance le vote sur cette proposition de modification de titre. Le vote se fait à main levée puisque les micros ne fonctionnent pas ce soir.

- **La proposition de modification de l'intitulé de la commission « Transports et Infrastructures » en celui de « Mobilité et Infrastructures » est acceptée par 22 voix pour et une abstention (23 votants).**

La parole n'étant plus demandée, **le Président** propose de voter, à main levée, en une seule fois, le nombre de commissions (7) ainsi que leurs intitulés respectifs.

- **Le Conseil municipal décide d'accepter le nombre (7) et les libellés des commissions permanentes pour la législature 2020-2025 par 23 voix pour (unanimité des membres présents).**

Répartition des sièges :

Le Président explique que le nombre total de sièges par commission est de 9 et qu'ils seront répartis de la façon suivante :

VERSO	:	3 sièges
PLR	:	3 sièges
PDC	:	2 sièges
UDC	:	1 siège

Le Président demande aux groupes d'indiquer les nom et prénom de leurs commissaires qu'ils souhaitent voir siéger au sein de chaque commission.

Composition des commissions :

Pour la législature 2020-2025, le Conseil municipal a décidé de former ainsi ses commissions :

Délibération :

- Vu l'article 10 de la loi sur l'administration des Communes du 13 avril 1984
- Vu les articles 79 et suivants du règlement du Conseil municipal

Le Conseil municipal, par 23 voix pour (unanimité des membres présents)

DÉCIDE

d'accepter le nombre (7) et les libellés des commissions permanentes pour la législature 2020-2025, conformément à la liste ci-dessous :

- CULTURE ET ESPACES PUBLICS – CEP

Mesdames et Messieurs Véronique BERNDT, Benoît CHARBONNET, Luc GIORIA, Marie-Laure GRAF, Natacha JACQUEMOUD, Michel JAGGI, Julie HONEGGER, Sandra MARCONI, Patrick MOYNAT.

CA délégué : Guylaine ANTILLE

- DURABILITÉ ET SPORTS – DS

Mesdames et Messieurs Ariane CHASSOT, Mirella DE FUSCO FEHLMANN, Eliane DEMIERRE, Aude ECHARD, Pierre JORDI, Julie HONEGGER, Sandra MARCONI, Mathias RENTSCH, Lionel-Pierre ROSSINI.

CA délégué : Cyril HUGUENIN

- ÉCONOMIE ET SÉCURITÉ – ES

Mesdames et Messieurs Karl-Anton BAUMANN, Ariane CHASSOT, Eliane DEMIERRE, Aude ECHARD, Aurélie FRIEDLI, Natacha JACQUEMOUD, Pierre JORDI, Mathias RENTSCH, Stéphane VUILLE.

CA délégué : Guylaine ANTILLE

- FINANCES ET ADMINISTRATION – FA

Mesdames et Messieurs Benoît CHARBONNET, Ariane CHASSOT, Florian DUMALLE, Aurélie FRIEDLI, Luc GIORIA, Christine NOVELLE DAMOND, Lionel-Pierre ROSSINI, Ivan SIERRO, Guillaume ZUFFEREY .

CA délégué : Gilbert VONLANTHEN

- GRAND PROJET ET AMÉNAGEMENT – GPA

Mesdames et Messieurs André BAUD, Karl-Anton BAUMANN, Véronique BERNDT, Luc GIORIA, Natacha JACQUEMOUD, Pierre JORDI, Patrick MOYNAT, Ivan SIERRO, Guillaume ZUFFEREY.

CA délégué : Gilbert VONLANTHEN

- MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES – MI

Mesdames et Messieurs André BAUD, Karl-Anton BAUMANN, Florian DUMALLE, Catherine DUPASQUIER, Natacha JACQUEMOUD, Sandra MARCONI, Christine NOVELLE DAMOND, Mathias RENTSCH, Ivan SIERRO.

CA délégué : Cyril HUGUENIN

- SOCIALE ET VIE ASSOCIATIVE –SVA

Mesdames et Messieurs Véronique BERNDT, Michel JAGGI, Mirella DE FUSCO FEHLMANN, Catherine DUPASQUIER, Marie-Laure GRAF, Julie HONEGGER, Christine NOVELLE DAMOND, Lionel-Pierre ROSSINI, Stéphane VUILLE.

CA délégué : Gilbert VONLANTHEN

Composition des commissions ad hoc :

- CENTRE INTERCOMMUNAL DE VOIRIE (CIV)

Le Président rappelle que quatre membres peuvent être élus du groupement politique, siégeant dans le Conseil municipal ou pas. Le mandat s'étend pour une durée de cinq ans immédiatement renouvelable et la fin du mandat est au 31 mai de l'année du renouvellement des autorités communales. **Le Président** précise que deux membres au moins doivent être choisis au sein du Conseil municipal.

M. Zufferey indique que le groupe Verts Socialistes propose M. Florian Dumalle.

M. Gioria annonce que le groupe PDC propose Mme Liliane Martignetti.

M. Sierro annonce que le groupe PLR propose M. Christian Perrier.

M. Rossini indique que le groupe UDC propose M. Cédric Pillati.

Le Président relève que le règlement du Conseil municipal stipule qu'il faut au moins deux élus du Conseil municipal alors que l'on n'en a qu'un seul parmi les propositions de ce soir. Pour cette raison, il propose de reporter ce point afin de pouvoir en discuter à l'interne.

5. Informations

Au nom du Conseil administratif de Bernex, **Mme Antille**, Maire, adresse ses félicitations à l'ensemble des Conseillères et Conseillers municipaux, à l'ensemble masculin des membres du bureau du Conseil municipal ainsi qu'à M. Karl-Anton Baumann, Président du Conseil municipal.

Mme Antille relève que les Conseillères et Conseillers municipaux aussi portent lecture des délibérations du Conseil administratif, tout d'abord dans la constitution du bureau du Conseil

administratif pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021. Elle fait part des communications suivantes :

Constitution du Bureau du Conseil administratif pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021 :

Présidente avec le titre de Maire : Mme Guylaine Antille
Vice-Président : M. Gilbert Vonlanthen
2e Vice-Présidente : M. Cyril Huguenin

Attribution des fonctions de Maire pour la suite de la législature :

Pour la période 2021 - 2022 : M. Gilbert Vonlanthen
Pour la période 2022 - 2023 : M. Cyril Huguenin
Pour la période 2023 - 2024 : M. Gilbert Vonlanthen
Pour la période 2024 - 2025 : Mme Guylaine Antille

Répartition des fonctions au sein du Conseil administratif :

Le Conseil administratif s'est réparti ainsi ses dicastères :

M. Gilbert Vonlanthen (remplaçant : M. Cyril Huguenin) :

- Finances et Administration (FA) : Finances, administration générale, personnel, informatique, citoyenneté, naturalisations.
- Sociale et Vie associative (SVA) : Social, scolaire, petite enfance, jeunesse, aînés, loisirs, sociétés communales.
- Grand Projet et Aménagement (GPA) : Grand Projet, urbanisme, plans directeurs, Plan directeur communal (PDCom) (Grand Projet), mobilité Grand Projet.
- Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement
- AFJ Rhône-Sud (Accueil familial de jour)
- État civil

M. Cyril Huguenin (remplaçante : Mme Guylaine Antille)

- Transports et Infrastructures (TI) : Transports, Plan directeur communal (PDCom) (bâti existant), études et concours, nouvelles constructions, gravières, travaux, gestion et entretien bâtiments, locations de salles.

Mme Antille précise à ce propos que le Conseil administratif va voir s'il peut adapter et modifier sa délibération ou s'il devra en adopter une nouvelle, afin de l'adopter en conséquence de la proposition du nouveau libellé qui a été faite ce soir, soit « Mobilité et Infrastructures ». Mme Antille précise qu'après consultation et de manière unanime, le Conseil administratif trouve cette proposition de modification très bien.

- Durabilité et Sports (DS) : Durabilité, biodiversité, gestion des déchets, véhicules, sports.
- Fondation des Evaux

Mme Guylaine Antille (remplaçant : M. Gilbert Vonlanthen)

- Économie et Sécurité (ES) : Promotion et gestion économique, relation avec les commerçants et les entreprises, police municipale, feu, police militaire, sécurité sanitaire, sécurité routière, modération trafic, signalisation, assainissement, Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), entretien et travaux routiers.
- Culture et Espaces publics (CEP) : Culture, manifestations communales, communication, gestion des espaces publics, voirie.
- Fondation de la Commune de Bernex pour l'Artisanat, le Commerce et l'Industrie
- Centre Intercommunal de Voirie
- Centre Régional d'Intervention — CRI 201
- Protection civile — ORPC Champagne

Mme Antille donne quelques informations pratiques complémentaires :

- Les Conseillères et Conseillers municipaux – aussi les anciens élus – doivent compléter et retourner la fiche distribuée avant de quitter la salle à Mme Isabelle Sermondade qui remettra également les badges permettant de rentrer dans les locaux pour assister aux commissions et aux séances du Conseil municipal.
- Les Conseillères et Conseillers municipaux recevront ces prochains jours, par voie électronique, d'autres documents et informations. Pour cette raison, il est important de transmettre une adresse électronique valable et qui est consultée régulièrement.
- Nous privilégions cette voie de communication pour limiter l'utilisation du papier.
- Tous les documents relatifs au Conseil municipal et aux commissions seront diffusés sous forme électronique.
- Mme Isabelle Sermondade et M. François Stocco restent disponibles en cas de questions, ils sont la « porte d'entrée » de l'administration communale pour les Conseillères et Conseillers municipaux.

Manifestations :

- Au vu de la situation sanitaire, toutes les « grandes manifestations » ont été annulées. Cependant, le Conseil administratif et le département culture et communication travaillent à des offres possiblement réalisables dans le cadre des dernières directives fédérales et cantonales. En consultant régulièrement le site Internet de Bernex ou la page Facebook de la Commune, vous serez informé-e-s de ce qui pourra être organisé.
- En ce qui concerne le 1^{er} août, il sera marqué de manière différente, sous une forme itinérante. Davantage d'informations seront adressées à la population via les canaux précédemment cités, ainsi que par un tous-ménages.

Activité politique :

- Le Conseil administratif vous prie de réserver la date du samedi 29 août 2020 dès le milieu de l'après-midi, jusqu'en soirée, pour un moment de travail et de convivialité destiné à lancer la législature.

- La Commission « Finances et Administration » sera réunie le 16 juin 2020 pour une première séance permettant de traiter des points restés en suspens, dans le but d'éviter un ordre du jour trop conséquent après l'été.
- C'est le 27 septembre 2020 qu'aura lieu la votation communale sur la délibération du Conseil municipal de la commune de Bernex du 10 décembre 2019, ouvrant un crédit de 1'960'000.- francs pour l'aménagement des arrêts de la zone du tram TCOB, du terminus temporaire jusqu'à Vailly. Nous aurons donc à voter le 27 septembre 2020 sur le référendum qui a abouti.

Mme Antille souhaite adresser quelques mots à l'ensemble du Conseil municipal :

*« Monsieur le Président du Conseil municipal, cher Karl-Anton,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,*

Ce soir, avec votre prestation de serment, vous ouvrez très solennellement la législature 2020-2025, une législature qui s'ouvre tout à fait valablement, mais de manière extraordinaire, sans la présence bienveillante de vos familles et de vos amis. Nous ne pouvons pas nous féliciter en nous serrant la main ou en nous prenant dans les bras, mais n'en doutons pas, nous saurons nous saluer, nous encourager chaleureusement.

Cette première année de législature sera marquée par de nouveaux rites, de nouveaux rendez-vous, la situation sanitaire nous imposant de garder nos distances. Pas de défilé ni de fête des Promotions, mais par exemple, un 1^{er} août itinérant tout aussi symbolique et patriotique pour marquer notre appartenance à la Suisse, ce tout petit pays au centre de l'Europe.

Ce soir, dans vos rangs, manque à l'appel Monsieur Patrick Moynat, élu le 15 mars, mais qui a lutté plusieurs semaines contre la maladie et qui se trouve encore en convalescence. Nos pensées l'accompagnent et nous nous réjouissons de le retrouver en septembre.

Ce soir, dans cette salle, vous avez toutes et tous une place, une mission que la population bernésienne vous a confiée. Que vous en soyez à votre première législature ou que vous connaissiez bien les rouages de notre démocratie, votre engagement et votre voix seront l'image de Bernex.

Parfois, tout ira très vite, trop vite. Par moments, le rythme sera trop lent, voire usant. L'important est de défendre les intérêts de notre Commune, au plus près de nos valeurs, de nos convictions et de trouver la force de poursuivre les combats de manière constructive.

Notre démocratie ouvre ses portes à la diversité. C'est une chance et aussi une responsabilité, celle de savoir écouter l'autre, d'accepter et de respecter les différences. C'est en se confrontant, en acceptant d'aller vers l'autre que nous construisons un projet de société à l'image de notre humanité multicolore, vivante et vibrante.

Les enjeux qui nous attendent sont ceux d'une commune en mutation. Ils sont donc source d'inspiration. En s'enracinant dans nos traditions, nous trouverons le chemin vers demain, en nous rappelant que nous ne sommes que les éléments aussi essentiels qu'éphémères d'une histoire que d'autres ont commencé à écrire et que d'autres poursuivront à décliner après nous.

Nous aurons également l'humilité de prendre notre charge électorale avec tout le sérieux qu'elle mérite. Que votre engagement vous apporte satisfaction et aussi beaucoup de plaisir. Merci à chacune et à chacun pour nos futurs débats et autres échanges vivifiants, symboles d'une démocratie en action.

Belle législature et que vive Bernex ! »

Applaudissements

Le Président remercie Mme Antille pour ses propos, qui, il l'espère, sauront guider le Conseil municipal durant ces cinq prochaines années.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21 h 06 et invite l'assemblée à une verrée dans le hall de la Mairie.

La prochaine séance est fixée au 15 septembre 2020

Le Secrétaire :

Michel Jaggi

Le Président :

Karl-Anton Baumann

Bernex, le 15 septembre 2020